

## Madame Marisol Touraine Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

14 avenue Duquesne 75350 Paris SP 07

Paris, le 7 avril 2015

Madame la Ministre,

Notre système de santé, auquel tous les Français sont profondément attachés, est un atout pour notre pays. Nous partageons aujourd'hui votre diagnostic : pour que ce système puisse rester l'un des fondements du pacte social français, il doit évoluer et s'adapter aux défis qui se posent à lui.

Le Syndicat national des médecins homéopathes français (SNMHF) regrette la précipitation dans laquelle le projet de loi en cours d'examen a été élaboré, illustrée encore par le déroulement des travaux à l'Assemblée nationale.

Très attachés à l'exercice libéral de notre expertise, nous sommes particulièrement inquiets de l'évolution que vous voulez faire prendre à notre modèle de système de santé auquel nous sommes attachés afin de garantir la liberté d'exercer du médecin et le libre choix du patient.

Les groupes de concertation n'ont débouché sur rien : le texte issu de la commission des affaires sociales a renforcé nos craintes. Nous sommes convaincus ainsi que de nombreux professionnels de santé que votre projet de loi sera néfaste pour les fondements du système de santé, pour la médecine libérale et pour les Français toujours très attachés à la liberté et à l'indépendance de leurs soignants.

Le Premier ministre a annoncé la tenue prochaine d'une grande conférence de santé qui devrait permettre de mettre en place une véritable concertation qui n'a pas eu lieu.

En conséquence, je vous demande aujourd'hui solennellement de retirer ce projet de loi dans l'attente de la conférence de santé initiée par le Premier ministre : qu'elle soit l'occasion de rassembler et de réformer notre système de santé dans le consensus et le respect des valeurs de la démocratie sociale.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Dr Charles Bentz Président